



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Comité de la Caisse des écoles

Séance du 17 juin 2021

---

Nombre de Membres en exercice :  
26

Nombre de membres présents : 15  
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 11

---

**OBJET :**

DE-CDE-21-06-1-3) APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi dix-sept juin à dix-neuf heures trente,

**Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes**, dûment convoqué par Madame la Présidente le jeudi 10 juin 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, Mme ODDON, Mme SERVIAN, Mme RUFFENACH, M. CHARDON, Mme BOILOT, Mme THIRIET, M. MESNARD, Mme BIDAULT, Mme DERAY, Mme VERMANT, Mme GAMEIRO RAMAGE, M. LOUVIGNÉ.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme GREINER, M. TOURNE, M. MOULY, M. CAMELOT, M. BEAUFRÈRE, M. RIBET, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE, M. GAGNY, Mme MARIONNEAU LAGRANGE .

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et L 2312-2 relatifs à la préparation et au vote du budget ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Vu le budget primitif de la Caisse des écoles pour l'exercice 2021 adopté par délibération en date du 15 avril 2021 ;

Vu le compte administratif de la Caisse des écoles pour l'exercice 2020 approuvé par délibération en date du 17 juin 2021 ;

Considérant la nécessité d'adopter un budget supplémentaire pour la Caisse des écoles ;

## DÉLIBÈRE

*à l'unanimité,*

ARTICLE UNIQUE : Approuve le budget supplémentaire pour l'exercice 2021 qui s'équilibre en section de fonctionnement en recettes et en dépenses, au montant de 304 762,53 € et en section d'investissement en recettes et en dépenses, au montant de 23 281,58 €.

Pour extrait conforme,  
Charlotte LIBERT-ALBANEL  
Présidente

*Signé*